

Les études d'impact sur l'environnement (ÉIE) : 1) principes, processus type; 2) démarche de réalisation

Samuel YONKEU

Institut supérieur d'informatique et de gestion (ISIG-International)

Burkina Faso

[lien vers le
diaporama](#)

Résumé

L'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) est un processus permettant d'identifier et d'évaluer les impacts environnementaux des projets de développement y compris les propositions de mesures atténuant les impacts négatifs et la préparation d'un Plan de Gestion Environnementale (PGE).

Dans la première partie de notre enseignement, nous allons d'abord situer globalement l'étude d'impact environnemental parmi les outils de la gouvernance environnementale et son importance comme outil moteur dans l'intégration, dans une démarche prospective et anticipative, des considérations environnementales dans les projets de développement. Puis nous allons aborder les principes de l'EIE et son processus type qu'on retrouve dans la plupart des législatives des pays.

Dans une deuxième partie, nous allons passer en revue les différentes étapes de la réalisation d'une EIE allant de la description du projet à la rédaction du rapport en passant par la délimitation de la zone d'étude, la description du milieu d'accueil du projet, l'identification des enjeux de l'étude d'impact, l'analyse des variantes, l'identification des impacts, le choix de la variante préférable, l'évaluation de l'importance des impacts, la préconisation des mesures d'atténuation/compensation, des mesures de surveillance et de suivi environnemental l'élaboration du plan de gestion environnementale.